



VILLE
de
CHATEAUBRIANT

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CHÂTEAUBRIANT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE du 12 avril 2023

Le Président de séance et les membres du Conseil d'Administration, convoqués le 5 avril 2023, se sont réunis dans la salle des délibérations.

Présents : M^{me} Claudie SONNET, Vice-Présidente, M^{me} Christine BOURDEL, M^{me} Simone GITEAU, M. Bernard GAUDIN, M^{me} Brigitte PALIERNE, M^{me} Jacqueline DURAND, M. Loïc GUILLEMOT, M. Jean-Claude BOISSEAU, M^{me} Marie-Jo. HAVARD.

Excusés : M. Alain HUNAULT, Président (avait donné pouvoir à M^{me} Claudie SONNET), M^{me} Jocelyne GAUTIER.

Objet : Attribution de subvention à l'ORPAC (Office des Retraités et Personnes Actives du Castelbriantais)

EXPOSÉ

Le Centre Communal d'Action Sociale de Châteaubriant anime la politique sociale en faveur des aînés de son territoire.

L'association ORPAC s'inscrit pleinement dans cette démarche (mise en place d'activités culturelles, de loisirs, d'animations sociales...).

Pour l'année 2023, l'ORPAC sollicite une subvention de fonctionnement d'un montant de **25 000,00 €**. Lors du Conseil d'Administration du 13 décembre 2022, une avance de subvention de fonctionnement d'un montant de **19 000,00 €** a été accordée. Le solde de cette subvention d'un montant de **6 000,00 €** sera versé prochainement à l'association.

Les crédits nécessaires sont inscrits à la nature 6574 « Subvention de fonctionnement aux associations » du budget du CCAS.

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration autorise Madame la Vice-Présidente à verser la somme **6 000,00 €** à l'ORPAC, correspondant au solde de la subvention attribuée pour l'année 2023.

Mesdames DURAND et GITEAU ne prennent pas part au vote.

Vote : 8 voix POUR (dont 1 pouvoir).

Préfecture de Loire-Atlantique

044-264400326-20230419-6-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2023

Publication le : 19-04-2023

Pour le Président,
La Vice-Présidente
Claudie SONNET



[Signature]



Fait et délibéré à Châteaubriant, le 12 avril 2023

Pour Le Président, et par délégation,

La Vice-Présidente,

[Signature]

Claudie SONNET

Hôtel de Ville - B.P. 189 - 44146 Châteaubriant cedex

Tél. 02 40 81 02 32 - Fax 02 40 28 16 04 - Site internet : <http://www.mairie-chateaubriant.fr>

e-mail : mairie@ville-chateaubriant.fr

Mis en ligne le 21/04/2023